

RÈGLEMENT

1/ Course pédestre entre ville et campagne ouverte aux licenciés et non-licenciés.

Pour toutes les catégories, **le certificat médical est obligatoire autorisant la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an ou une licence sportive de l'année en cours.

Signature des parents obligatoire pour les mineurs.

2/ Catégories et distances :

Ecole d'Athlétisme 2006 et après	Poussins 2004 - 2005	Benjamins 2002 - 2003	Minimes 2000 - 2001	Cadets - Juniors Séniors - Vétérans Hommes/Femmes
400m	1,2 km	2,1 km	5 km	5 et 10 km

3/ La sécurité est assurée par Protection civile Desvroise, la police municipale et les signaleurs bénévoles.

4/ Récompenses aux :

- 3 premiers minimes (H/F) (5 km)
- 3 premiers Cadets (H/F) (5&10km)
- 3 premiers Juniors (H/F) (5&10km)
- 3 premiers Séniors (H/F) (5&10km)
- 3 premiers vétérans 1 (H/F) (5&10km)
- 3 premiers vétérans 2 (H/F) (5&10km)
- 3 premiers vétérans 3 (H/F) (5&10km)
- 3 premiers vétérans 4 (H/F) (5&10km)

Montant des primes affiché le jour de l'épreuve

5/ Classement par catégorie : Masculin et Féminin

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

HORAIRES :

De 7h30 à 9h45 : - dernières inscriptions sur place pour le 5 et le 10km
- retrait des dossards

De 7h30 à 9h00 : - Inscriptions catégories jeunes et marche nordique

À 12h00 - Remise des récompenses à la salle de sport André CONDETTE
rue de la Colonne.

DÉPART ET ARRIVÉE : Rue de la Colonne (à proximité de la mairie de St Martin Boulogne)

LOT AUX 500 PREMIERS INSCRITS

Tombola à l'issue de la course

RÉSULTATS : www.chronopale.fr

Clôture des inscriptions le 01 Octobre 2015
(cachet de la poste faisant foi)



INSTITUT ALISON LE MARIVAUX CAFE LE NINIVEN AGENCE DU CENTRE CASCADE DE FLEURS
RESTAURANT SUCRÉ SALÉ RESTAURANT VIRGINIE LE QUIPROQUO SOREMI DU DETROIT
RESTAURANT LA BONNE IDEE GARAGE ERA OUTREAU MANIHEN

